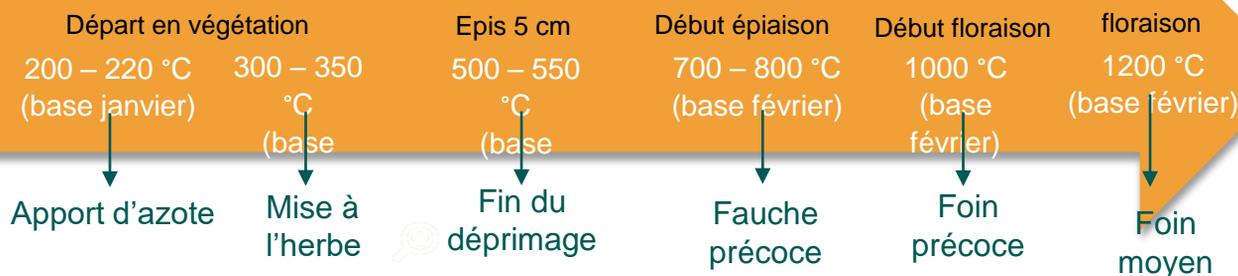


31 Calendrier fourrager



Agro – Météo

Station météo	Altitude (m)	Cumul pluvio depuis le 1er janvier (mm)	Degrés cumulés depuis le 1 ^{er} janvier	Degrés cumulés depuis le 1 ^{er} février
Avrée	302	115	329	253
Chateau-Chinon	598	161	269	206
Clamecy	215	86	352	262
Dun les Places	598	160	246	189
Lormes	485	112	323	242
Luzy	300	123	315	243
Montigny en Morvan	285	123	317	238
Nevers	175	99	352	258
Prémery	260	131	333	247

Situation météo au 13 mars 2022 d'après données MétéoFrance

La semaine dernière a permis de gagner entre 40 et 50°C supplémentaires sur le cumul des températures. Les 300°C base 1^{er} février vont être atteints cette semaine dans les zones les plus précoces. La mise à l'herbe va alors pouvoir démarrer, d'autant que les conditions météo s'annoncent favorables. Les hauteurs d'herbe mesurées sont encore insuffisantes mais la douceur associée à la pluviométrie de la fin de semaine dernière devrait permettre à la pousse d'enfin démarrer. En cas de manque d'herbe, pensez déprimage des parcelles de fauche (cf page suivante).

Mise à l'herbe des bovins – attention à la transition

La mise à l'herbe doit s'accompagner d'un apport de fourrage grossier (foin fibreux ou paille) pendant 2 à 3 semaines, le temps que le rumen des bovins s'adapte à sa nouvelle alimentation et pour limiter l'apparition des troubles métaboliques. Lâcher les animaux la panse pleine est recommandé afin de limiter l'ingestion d'herbe soudaine en grosse quantité. L'apport de blocs de sel enrichis en magnésium est également recommandé, l'herbe de printemps étant très peu pourvue en cet élément.



■ Déprimer des parcelles de fauche

Les mesures de hauteurs d'herbe effectuées ce début de semaine sont toutes comprises en dessous de 5 cm, quelle que soit la zone concernée. L'entrée des animaux dans les parcelles est préconisée à partir d'une hauteur d'herbe de minimum 10 cm (lorsque l'herbe arrive au niveau de la cheville). Les pluies de la fin de semaine dernière associées à la douceur de ce début de semaine devrait permettre le démarrage de la pousse, mais sans eau annoncée la semaine prochaine, celle-ci risque de vite ralentir.

Le déprimage des parcelles de fauche permet de retarder l'entrée des animaux sur les pâtures. Ce pâturage précoce est également bénéfique aux parcelles concernées en favorisant l'accès à la lumière du plateau de tallage des graminées. Celles-ci vont ainsi augmenter leur production de talles et fournir des repousses plus denses, aux dépens de la flore indésirable (dicotylédones annuelles). Les légumineuses présentes dans les prairies vont également bénéficier de la lumière pour redémarrer.

Le déprimage est à réserver aux prairies destinées à une récolte en foin, plutôt tardive (un déprimage des parcelles prévues en ensilage précoce va pénaliser le rendement).

Le déprimage doit se terminer dès que la hauteur d'herbe dans les pâtures est suffisante (herbe au niveau de la cheville). Une entrée trop tardive dans les pâtures va générer des zones de refus, les animaux seront dépassés par l'herbe.

Dans tous les cas, le déprimage doit être terminé dès 550°C cumulés depuis le 1^{er} février. Passé ce repère, les graminées les plus précoces risquent d'être étêtées, c'est-à-dire que l'animal va sectionner l'épi déjà engagé dans la gaine. Les graminées n'épiant qu'une fois par an, cet étêtage va engendrer des repousses uniquement feuillues, pénalisant ainsi le rendement en fauche de la parcelle.



Le déprimage ne doit pas être une pratique systématique. Il permet d'anticiper la mise à l'herbe et donc de préserver les stocks fourragers, en attendant que la disponibilité en herbe des pâtures soit suffisante.